

L'égalité Femme / Homme

Le Conseil départemental mène une politique volontariste pour une réelle égalité entre les femmes et les hommes dans le Gard. Cette volonté politique s'illustre par une délégation spécifique « Egalité femmes-hommes et Lutte contre toutes les discriminations » confiée à Isabelle Fardoux-Jouve, Conseillère départementale du canton de La Grand'Combe.

Publié le 27/09/2024 - Mise à jour le 21/10/2024



1

Observatoire des
Violences faites aux
femmes



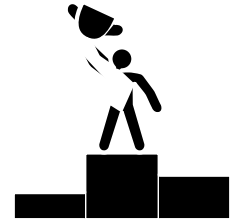
250

professionnels et experts
fédérés



10 000

violentomètres distribués
en 2023



2

concours annuels pour
innover

La Conseil départemental anime un réseau de partenaires associatifs, engagés dans la lutte pour les droits des femmes et contre les violences dont elles sont victimes. Il s'investit ainsi dans plusieurs actions :

Un Observatoire des violences faites aux femmes

Depuis de nombreuses années, le Conseil départemental accompagne et soutient des partenaires associatifs ou publics qui interviennent auprès des femmes victimes de violences. Les services de la collectivité, à travers ses compétences sociales, sont aussi très souvent en première ligne, dans le suivi des familles et des enfants confiés par une mesure judiciaire ou administrative.

Parce que cet accompagnement est essentiel pour le Conseil départemental, l'Assemblée départementale a voté le 30 janvier 2020, à l'unanimité, la création d'un **Observatoire départemental des violences faites aux femmes**. Son objectif est triple : observer pour créer un diagnostic partagé, s'inspirer des bonnes pratiques nationales, voire internationales, les partager au sein du réseau départemental. Deux fois par an, l'Observatoire rédige une newsletter d'information et de veille juridique et culturelle sur ce sujet de société

- Inscriptions et contact par mail sur reseauddf@gard.fr

Un site internet où trouver de l'aide et des conseils

Le site internet aidesauxfemmes.gard.fr s'adresse aussi bien aux femmes en difficulté qu'aux professionnels qui les accompagnent. Grâce à cette plate-forme ouverte 24h/24 et 7J/7, les femmes qui en ont besoin peuvent trouver de nombreux conseils et de l'aide concrète grâce à une cartographie et un annuaire des associations qui peuvent leur apporter du soutien. Il est également possible de déposer un témoignage si on a assisté à des violences. Le site dispose en outre d'une fonction « Effacer mes traces » pour permettre aux femmes victimes de surfer sur le site en toute sécurité.

Les Journées départementales des Droits des femmes

La Culture est un formidable vecteur pour faire passer des messages forts, s'interroger et faire évoluer la société. Ainsi, le Conseil départemental coordonne depuis 2017, tout un programme d'animations, de rencontres, de concerts, d'ateliers dédiés aux droits des femmes et proposées autour du 8 mars (Journée internationale des Droits des femmes). Plus de 100 événements, portés par une soixantaine de partenaires associatifs et institutionnels sont proposés aux Gardoises et aux Gardois, pour la plupart gratuitement. La manifestation est parrainée, par Sanseverino : le chanteur avait rendu visite aux femmes victimes de violence du Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF) du Gard et avait chanté pour elles. Depuis, il a sans cesse réaffirmé sa volonté de rester parrain de cette mobilisation.

Un prix pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Chaque année, depuis 2022, le « Prix pour une Égalité femmes-hommes dans le Gard » a pour objectif d'apporter un soutien financier et un parrainage à une action ayant un intérêt pour le territoire gardois. Il est ouvert à toutes les associations ayant un projet nouveau pour le territoire et visant à la sensibilisation de toutes et tous.

Un prix contre les violences faites aux femmes

« La lutte contre les violences faites aux femmes nous concerne toutes et tous », c'est le nom du second concours organisé par le Conseil départemental pour mettre en lumière les initiatives locales au profit de la lutte contre les violences faites aux femmes. Ouvert à l'ensemble des associations porteuses d'un projet se déroulant dans le département du Gard, il a pour objectif d'apporter un soutien financier et un parrainage à une action innovante, ayant un intérêt pour le territoire gardois et favorisant dans son concept ou dans sa réalisation la lutte des violences faites aux femmes. Chaque année, trois structures peuvent être récompensées en fonction des projets retenus. Les lauréates et lauréats seront connu(e)s en novembre, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Des outils comme le violentomètre

Afin de sensibiliser aux violences conjugales, le Conseil départemental a acquis la possibilité de diffuser le violentomètre dans le Gard. Cet outil permet de tester son couple en répondant à des questions simples et savoir si sa relation amoureuse est basée sur le consentement, sans violences.

En 2024, le Conseil départemental a diffusé près de 10 000 violentomètres, traduits en différentes langues (Espagnol, Italien, Arabe, Japonais, etc.)

Le mot de l'élue :

Aujourd'hui, des signaux sont révélateurs d'une évolution des mentalités et de la société avec par exemple le choix d'une Présidente à la tête de notre collectivité. Même s'il reste fort à faire, les réelles avancées constatées en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes nous confortent dans nos efforts pour continuer à progresser.

Isabelle Fardoux-Jouve, Conseillère départementale du canton de La Grand'Combe, déléguée à l'Egalité femmes-hommes et à la Lutte contre toutes les discriminations.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures.

3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76